CLASSES	DATE	
LICENCE PROFESSIONNELLE COMPTABILITE FINANCE 2ºME ANNEE	Mercredi 19 avril 2017	
EPREUVE: FISCALITE	Durée: 4 H	

DEVOIR TYPE - BTS 2017

DOSSIER 1: LA TVA

La société anonyme Mongolis, constituée en 2003, est spécialisée dans la fabrication de pièces auto pour véhicules de toutes marques.

L'ancien Chef comptable étant décédé, un nouveau titulaire prend la direction du service comptable de la société au début de décembre 2004. Il a arrêté les opérations de décembre 2004 et demeure perplexe devant certaines opérations ou situations. Il vient vous demander conseil dès les premiers jours de 2005.

I. les opérations de l'exercice 2004 se ventilent de la façon suivante (les chiffres sont donnés hors taxes) :

Ventes de pièces en Côte d'Ivoire 600.000.000 Ventes de pièces à l'étranger 200.000.000 Ventes de pièces en franchise à des entreprises titulaires d'attestation 50.000.000 d'exonération Ventes de pièces usagées à des négociants en matériels d'occasion 5.000.000 Ventes de déchets neufs d'industrie 6,000.000 Redevances de brevets dont la société MOBILUM est l'inventeur 200.000.000 Produits financiers : dividendes de filiales, intérêts de sommes 250.000.000 déposées en banque

Le comptable de la société précise que le prorata de déduction utilisé en 2004 est de 90%, la société n'ayant pas demandé la constitution de secteur distincts d'activité.

- II. Le comptable de la société vous demande également conseil sur un certain nombre d'opérations du mois de décembre 2004, pour lesquelles il éprouve des hésitations.
 - a) La société a effectué, pour le compte d'une société, la révision d'un certain nombre de pièces; la facture a été établie fin décembre 2004, mais le paiement du prix est stipulé fin février 2005.

TRAVAIL A FAIRE

Donnez la date d'exigibilité de la TVA. Justifiez votre réponse

b) Une équipe de techniciens de la société a refait entièrement l'installation électrique de la villa du directeur de la société, étant précisé que cette villa figure au bilan de la société. Le coût de revient comprend :

Pièces :	600.000
Main-d'œuvre :	100.000
Autres frais :	100.000
La valeur de réalisation des travaux sur le marché s'élève à :	1.000.000



Indiquez la nature de l'opération et calculez la TVA à payer afférente à cette opération.

PIGIER CI ABIDJAN

MA Sujets 19 avril 2017
DEVOIR

c) La société revend pour 2.000.000 F hors taxe à un industriel, une machine qui ne donne pas satisfaction ; la machine a été achetée en novembre 2003 pour la somme de 3.690.000 F hors taxe. Le prorata provisoire applicable en 2003 était de 96% ; le prorata définitif de la même année 2003 a été de 90%.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Compte tenu de la variation du prorata, y a-t-il lieu de faire une régularisation de TVA en 2003 ? Justifiez votre réponse.
- 2) Quel est le sort fiscal de cette revente de machine au regard de la TVA?
- III. La société MOBILUM a fait l'acquisition le 1^{er} mars 2004 d'un matériel informatique à 4 000 000 F hors taxe et d'un bâtiment qui servira de cantine pour le personnel 15 000 000 F hors taxe.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculez la TVA déductible et la base amortissable.
- 2) Calculez le prorata de déduction applicable en 2005.
- 3) Y a-t-il lieu de faire une régularisation de TVA en 2005 ? Justifiez votre réponse.

DOSSIER 2: DROITS D'ENREGISTREMENT

En janvier 2005, compte tenu des difficultés financières engendrées par la guerre que connaît la Côte d'Ivoire depuis Septembre 2002, la S.A. SICO dont le bilan se présente ci-dessous décide de se scinder en deux.

La S.A. BENZO au capital de 4.500.000.000 dont 500.000.000 d'incorporation de réserve reçoit le bâtiment, 75% de l'actif circulant et 70% des disponibilités.

La S.N.C. Bijoux nouvellement constituée reçoit le reste de l'actif.

Le passif exigible de S.A. SICO est réparti proportionnellement aux actifs réels.

Bilan S.A. SICA.

Frais d'établissement	200.000.000	Capital	3.500.000.000
Matériel et outillage	1.100.000.000	Réserve	400.000.000
Bâtiment	1.400.000.000	Emprunt	150.000.000
Terrain	800.000.000	Fournisseurs	300.000.000
Stock marchandises	210.000.000	I the way less to	
Créance	340.000.000		
Banque	250.000.000	- 7	
Caisse	50.000.000		
000.001	4.350.000.000		4.350.000.000

Les immobilisations sont reprises avec une plus-value de 10%

TRAVAIL A FAIRE

1.

Quelles sont les conditions d'application du régime spécial de fusion ?

2. Liquider les droits dus lors de cette scission par la S.A. BENZO

3. Calculer les droits dus par la S.N.C. Bijoux

DOSSIER 3: IMPOT BIC

La SA BOMA a été créée avec un capital de 125.000.000 entièrement libérés. A la fin de l'exercice N le total des produits est de 60.280.900 et le total des charges est de 44.480.900. Ces totaux sont provisoires avant l'impôt BIC. L'on vous fourni les informations suivantes :

- La société a accordé des dons suivants :

Dons au CNRA: 1.500.000

- Dons au programme national de lutte contre le SIDA: 2.000.000
- Dons à la chanteuse ROSE SABINE : 1.000.000
- Dons à SOS Abobo : 1.000.000
- Une bourse d'étude d'un montant de 5 500 000 à six(6) étudiants dont un étudiant en cycle de recherche.
- Paiement d'une assurance annuelle incendie le 1/01/N 1.800.000 et d'une assurance vie le 1/09/N pour le DG : 1.200.000.
- Les charges financières de l'exercice se présente comme suit :
 - Les intérêts des emprunts : 90.000
 - Les dividendes versés aux actionnaires : 7.000.000
 - Trois associés ont fait des avances à BOMA

DICO: 70.000.000 le 1/04/N

PAUL: 60.000.000 le 1/06/N

OUMAR: 80.000.000 le 1/08/N

L'intérêt pratiqué par BOMA est de 12% et le taux de la BCEAO qui était de 7% est passé à 10% le 01/06/N

- L'entreprise a construit un bâtiment à usage de logement du personnel à 18.000.000 HT le 1/04/N-3. Le 1/02/N le bâtiment est affecté à l'usage commercial le 1/4/N-3 l'entreprise a bénéficier de l'article 18 du CGI à la construction.
- La provision pour perte de change : 125.000
- Provision pour dépréciation des créances : 200.000
- Les ventes de l'exercice (CATTC) sont de 840.000.000 F.
- Intérêt reçus sur des prêts : 2.400.000
- Dividendes tirés d'une société où la part de BOMA est de 35% ; montant 3.450.000.

MAN Sujets

TRAVAIL A FAIRE

- 1) déterminer le régime d'imposition (justifiez votre réponse) et la base taxable de l'impôt BIC
- 2) déterminer l'impôt à payer ; la cotisation et les dates de règlement.